VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

"GHB, COMMENT SAVOIR, QUELS TESTS?"

Par Profil supprimé Postée le 03/02/2011 10:30

Bonjour,

Je me suis rendue à une soirée étudiante (open bar organisé en boite par des étudiants) il y a 1 semaine et J'ai de bonnes raisons de croire que j'ai été droguée. Je n'ai bu en tout et pour tout que 4 ou 5 verre maximum dont les doses d'alcool n'étaient pas vraiment significatives. Pourtant je me suis réveillée chez une amie le lendemain avec pour dernier souvenir d'avoir bu un verre. Celle-ci m'a raconté que durant la soirée je suis vite tombée dans un état d'ivresse (??) avancé, et qu'elle m'a proposé de me ramener (heureusement qu'elle était là). D'après ce qu'elle m'a raconté je tenais à peine debout, je titubais beaucoup et je m'accrochais à tous les poteaux électriques en disant que je voulais la raccompagner puis rentrer chez moi toute seule. Nous avons apparemment mis 30 min pour faire un trajet de 10 min. Une fois arrivée chez elle, elle m'a couchée dans son lit, mais apparemment j'en suis tombée à deux reprises. Elle m'a donc enroulée dans une couette et m'a laissée à terre. Mais je devais être dans un tel état de détente que j'ai uriné dedans!! Le lendemain, je n'avais ni mal à la tête ni mal au ventre, simplement un amnésie totale de ce qui avait pu se passer après ce dernier verre et une envie irrépressible de dormir comme si j'avais pris des somnifères (qui a duré a peu près 3 jours ou je me suis sentie très fatiguée). Voilà, je suis quasiment sûre qu'on m'a droguée car même lorsque j'ai fait de grosses soirées en buvant beaucoup d'alcool (plus de 10 verres), je ne me suis jamais retrouvée dans cet état, je me suis toujours souvenu de la soirée dans les grandes lignes ou en tout cas je n'ai jamais eu de trou noir comme cela, et surtout, je n'était pas dans cet état bizarre le lendemain matin... Or, durant cette soirée je suis sûre à 80% de ne pas avoir bu plus de 5 verres (témoins).

Je ne pense pas avoir subi d'agression sexuelle mais je voudrais pouvoir faire un test prouvant que j'ai bien été droguée pour pouvoir porter plainte et prévenir la structure ou j'étudie pour éviter au maximum qu'une telle chose se reproduise!! A qui faut-il s'adresser? Quel spécialiste faut-il consulter pour obtenir une ordonnance afin de faire un dépistage? Je sais que le test de l'urine n'est plus fiable au bout d'une semaine, mais qu'en est-il du prélèvement de cheveux? Cela vaut-il le coup de la faire? Penser-vous qu'il faille quand même aller voir un Gynéco?

Merci d'avance pour vos réponses!

Mise en ligne le 03/02/2011

Bonjour,

Malgré les symptômes que vous décrivez, rien ne permet d'affirmer que vous avez pris du GHB à votre insu, ou même une quelconque autre drogue. En effet, il est courant de vivre les effets néfastes de l'alcool même après en avoir ingurgité un quantité qui vous semble raisonnable. Cela peut dépendre de la fatigue, de ne pas avoir mangé ou pas assez, ou encore d'autres facteurs non répérables.

Pour information, le GHB n'est décelable que dans les urines jusqu'à 12h après la prise. Les difficultés de détection du GHB tiennent à la fois à la rapidité de sa disparition dans l'organisme et au fait que le GHB est présent naturellement dans le corps humain. Au-delà de la période de temps indiquée, le taux retombera forcément sur un résultat inférieur à 10mg/l qui correspond à la présence normale de GHB dans l'organisme.

De ce fait, il convient d'appliquer la principale règle de réduction des risques, à savoir de ne jamais laisser son verre posé hors de portée de vue.

Cordialement.